

# Guide de l'exposant 2018

# Carac 'terre

la vitrine céramique de québec

Parc de l'Université du Québec  
Boulevard Charest, angle rue de la couronne

Dates : du mercredi 27 juin au dimanche 8 juillet 2018, tous les jours de 9 h à 21 h.

## Dates à retenir

Montage : Mardi 26 juin, 8 h à 15 h  
Installation des céramistes : Mardi 26 juin, 15 h à 21 h  
Ouverture au public : Mercredi 27 juin, 9 h

**Inauguration : Mercredi 27 juin à 17 h**  
**Remise du *Prix Terre et Thé* par *Camellia Sinensis***

**Votre présence est importante et appréciée lors de cette soirée conviviale et festive !**

Démontage : Lundi 9 juillet, 8 h 30 à 12 h

## Comité de sélection

Carac'Terre présente le travail d'artistes québécois fiers de leur art, ayant tous une production originale de qualité professionnelle. Afin de maintenir ce standard, Carac'Terre se réserve le droit de sélectionner les céramistes qui y seront admis.

Le comité de sélection s'adresse à tous les céramistes qui :

- n'ont pas participé à Carac'Terre depuis 2014 ;
- ont changé au complet leur production depuis leur dernière participation à Carac'Terre ;
- ont fini leurs études et souhaitent exposer avec des céramistes professionnels.

Le comité est formé de trois pairs, c'est-à-dire d'artistes et de professionnels des arts, choisis par le comité Carac'Terre pour leur expérience et pour leurs connaissances des arts et/ou de la céramique.

Contenu du dossier à présenter :

- Curriculum vitæ récent (maximum 4 pages)
- Démarche artistique
- Photos de pièces récentes (entre 5 et 10) en format.jpg de bonne qualité
- Liste avec une brève description des pièces présentées (type d'argile, type de cuisson et dimensions)
- Tout autre document pertinent, telle revue de presse, etc.
- Formulaire d'inscription 2017

**Les dossiers doivent être envoyés au plus tard le 31 décembre 2017.**

**La coordinatrice vous transmettra la réponse du comité de sélection en janvier.**

NB : Si le comité n'arrive pas à s'entendre à la seule vue de vos photos, il vous sera demandé d'apporter quelques pièces. Le cas échéant, vous serez contacté par la coordinatrice qui s'entendra avec vous pour une date de dépôt des pièces.

La validation d'un dossier par le comité de sélection de Carac'Terre est une reconnaissance des pairs qui permet d'être membre de l'Association des céramistes en tant que professionnel. À ce titre, il est possible de participer à toute exposition professionnelle de l'ACQ, notamment le Marché de Noël de Québec.

## Engagement de qualité

Le comité Carac'Terre se réserve le droit de retirer de l'exposition toute pièce qui ne serait pas conforme aux normes de qualité standard : fissures, couvercle mal ajusté, etc.

Ces pièces seront soigneusement emballées, étiquetées avec la raison du retrait et replacées dans votre inventaire.

## Périodes de garde

Vous devez effectuer trois périodes de garde, de 9 h à 15 h ou de 15 h à 21 h. Soyez ponctuels !

Le calendrier sera disponible sur le site Internet en mai.

Pour changer une période de garde, merci de communiquer entre vous et d'aviser la coordinatrice des changements : [info@characterre.ca](mailto:info@characterre.ca).

Pénalité de 90 \$ (par période) pour les absences sans préavis.

Pour les exposants ne souhaitant pas faire leurs gardes, vous pouvez en être dispensés en payant 60 \$ par garde non assurée. Ces périodes seront effectuées par quelqu'un qui vous remplacera et qui sera rémunéré en conséquence de votre tarif.

Lors de cette période garde, il est attendu que vous :

- accueillez les visiteurs, tous des clients potentiels.
- engagez la conversation avec les clients pour leur parler des techniques employées par les exposants qui les intéressent davantage.
- les amenez à découvrir d'autres produits exposés, semblables à ceux qui les intéressent.
- soyez à l'écoute de leurs besoins pour bien les accompagner dans leurs découvertes.

En étant aimable, avenant et disponible, beaucoup plus de ventes auront lieu !

Il est également attendu que vous :

- mettiez en avant l'événement et promouviez la céramique au Québec.
- assuriez une surveillance quant aux possibles risques de vol et de casse.
- remplissiez les étagères vides et fassiez le ménage des pièces exposées.
- preniez l'initiative de faire des démonstrations.

**Pour votre réussite et celle de Carac'Terre, il est souhaitable que vous veniez également en dehors de vos périodes de garde !**

## Montage

Mardi 26 juin :

- 8 h à 15 h : Montage des étagères
- 15 h à 21 h : Installation des exposants

Il est demandé aux exposants inscrits pour le montage d'apporter des outils : marteau, ciseau, brocheuse avec agrafes 1/4' pour la pose du tissu derrière les étagères.

Vous devez attendre la fin de l'installation du site avant d'installer vos pièces. La coordinatrice ou un responsable du montage sera sur place pour vous accueillir et vous guider.

Vous devez vous présenter à la caisse pour y déposer votre liste de prix.

## Démontage

Lundi 9 juillet de 8 h 30 à 12 h.

Le démontage doit être fait par tous les exposants ou par une personne à qui vous aurez délégué cette tâche (prévenir la coordinatrice).

Pénalité de 90 \$ pour les personnes qui ne démonteront pas leur étagère à 8 h 30.

L'équipe de démontage supervisera l'ensemble du démontage et s'occupera de rapporter le matériel à l'entrepôt.

## Entreposage

Chaque exposant peut entreposer ses pièces à l'endroit prévu à cet effet.

Vous devez mettre vos pièces dans des contenants en plastique pour les protéger de la pluie. Une section est aussi disponible dans le local situé dans le stationnement.

S'il n'y a plus assez de pièces sur votre étagère pendant l'événement, la coordinatrice vous contactera. Toutefois, ne vous gênez pas pour passer régulièrement, si vous le pouvez, afin de suivre la vente de vos pièces.

Les boîtes vides ne doivent pas être entreposées sous le chapiteau.

## Étagères et espaces en commun

Étagère utilitaire : L : 90 cm x H : 150 cm x P : 30 cm  
5 tablettes, L : 81 cm x P : 30 cm  
*Possibilité de n'avoir que 3 tablettes.*

Pigeonnier (pour les tasses) : 12.5 cm x 12.5 cm

Espace Camellia Sinensis : Concours *Prix Terre et Thé*

Présentoir à bijoux Ne seront acceptés que les bijoux majoritairement en céramique.

## Listes de prix et étiquetage

Veillez fournir une liste de prix ; vous trouverez un exemplaire de la liste de prix et inventaire sur le site Internet.

- Veuillez inscrire votre nom et votre code d'exposant en haut de chaque page.
- N'assignez qu'un seul numéro aux objets appartenant à la même catégorie. Par exemple, 10 tasses à 16 \$ se verront assigner un seul numéro.
- Faites votre liste en ordre numérique.

Exemple :

Numéro	Description	Quantité	Prix	Total
1	tasse	8	16 \$	128 \$
2	bol petit	5	15 \$	75 \$

Chaque étiquette doit indiquer :

- Le code de l'exposant
- Le numéro de la pièce
- Le prix (arrondi)

Exemple :

Jane Baronet, bol numéro 14, prix : 20 \$



BAR14  
20 \$

Il est important de respecter les informations pour l'étiquetage de vos pièces et d'écrire lisiblement les numéros des pièces et les prix afin de limiter les erreurs.

**Si vous souhaitez avoir le même code que celui que vous utilisez à 1001 Pots, contactez au plus vite la coordinatrice : [info@caracterre.ca](mailto:info@caracterre.ca).**

Pour les personnes qui chargent les taxes, merci de les inclure dans vos prix et de l'indiquer à la coordinatrice.

## Tarification : pièces et ensemble

ATTENTION : Un prix unique doit être fixé par pièce.

Par exemple, il est impossible de vendre :  
1 bol à 20 \$  
2 bols à 35 \$

S'il s'agit d'un ensemble, les pièces ne sont pas dissociables et cela doit être indiqué sur l'étiquette.

## Conditions

Carac'Terre n'est pas responsable des pièces brisées, volées ou perdues.

Carac'Terre retient 28 % de commission sur les ventes (le prix pour participer est de 180 \$ l'étagère).

Aucun remboursement pour annulation après le 30 avril 2018.

## Carac'Terre s'engage à :

- Choisir objectivement les participants en fonction de la qualité de leur travail.
- Être présent 7 jours/semaine de 9 h à 21 h pendant toute la durée de l'événement.
- Engager une surveillance de nuit sur le site.
- Effectuer le paiement des ventes des exposants dans les quinze jours ouvrables suivant la fin de l'événement.

**Merci de votre participation à Carac'Terre 2018 !**